

FICHE UE de la section « CADRES de SANTE »

Les textes qui régissent cette fiche-cours sont :

- le décret du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de Promotion Sociale,
- l'arrêté du Gouvernement de la Communauté Française du 02/09/2015,
- le décret "paysage" du 07 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation des études,
- le Règlement Général des Etudes,
- le Règlement d'Ordre Intérieur de l'école,
- le Dossier Pédagogique concernant cette unité de formation.



Ils sont accessibles sur le site de l'établissement www.iepscf-tournai.be et sur celui d'un professeur de la section (www.lereservoir.eu).

Par votre inscription à cette UE, vous reconnaissez avoir été informé de ces éléments.

| Unité d'Enseignement (UE) | ELABORATION DU PROJET DE FORMATION | | |
|---------------------------|--|-----------------------------------|---|
| Code de l'UE | 82 30 01 U34 D1 | Total périodes : 60 P. / ECTS : 5 | Déterminante : <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON |
| Contenu de l'UE | Activités d'Enseignement | Périodes | Chargé de cours |
| | Analyse de la fonction de cadre de santé | 30 P. | Tony Staelens |
| | Démarche de mise en place d'une offre de soins | 10 P | Tony Staelens |
| | Sociologie de la santé | 8 P. | Patrick Vantomme |
| | Autonomie | 12 P. | |
| Finalités particulières | <p>Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'élaborer son projet de formation dans la perspective d'un projet professionnel en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - précisant la fonction de cadre dans le contexte des soins de santé ; - identifiant les compétences spécifiques à cette fonction ; - débutant une réflexion visant à se situer personnellement vis-à-vis de lui-même, des clients, des membres d'une équipe | | |

| | |
|-------------------------------|---|
| | pluridisciplinaire, de sa profession et de son environnement. |
| Capacités préalables requises | <ul style="list-style-type: none"> - produire une analyse réflexive concernant une problématique professionnelle en exploitant des ressources bibliographiques adéquates et les données probantes ; - situer l'exercice de sa profession au sein du système de santé; - se situer au sein d'une équipe pluridisciplinaire dans un contexte institutionnel de santé et dans le cadre de la prise en charge d'un patient ; - décrire et justifier, au départ d'une situation de soin donnée, les démarches de prise en charge globale d'un patient et les principes qui les sous-tendent. - décrire des principes de base de la dynamique de groupe. <p>OU</p> <p>Bachelier en soins infirmiers, Bachelier accoucheuse, Bachelier ou Grade équivalent de la catégorie paramédicale.</p> |
| Activités d'Enseignement | Analyse de la fonction de cadre de santé |
| Programme | <p>Au départ de situations professionnelles en relation avec la fonction de cadre de santé, l'étudiant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'analyser la fonction de cadre de manière générale ; - de découvrir la spécificité du cadre de santé au départ de témoignages de personnes ayant la responsabilité d'équipes de travail dans différents secteurs de soins de santé tant hospitaliers qu'extra-hospitaliers ; - d'identifier les compétences-clés de la fonction de cadre ; - de fixer les bases de son projet personnel de formation en relation avec les exigences et les ressources de la formation, les spécificités du contenu professionnel, les ressources et difficultés individuelles ; - d'utiliser des outils d'évaluation diagnostique, et éventuellement de les adapter au contexte, en vue d'identifier ses motivations par rapport à : <ul style="list-style-type: none"> - sa formation, - son profil d'apprentissage, |

| | |
|---------------------------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> - les compétences déjà maîtrisées et celles à acquérir par comparaison avec les compétences-clés de la fonction de cadre. |
| Contenu-matière | <ol style="list-style-type: none"> 1. Les représentations sociales 2. Les valeurs 3. L'organigramme 4. Profils de fonction ? La place de l'infirmier en chef dans mon entreprise ? 5. AR du 13 juillet 2006 6. Chef de Département Infirmier 7. Infirmier Chef de service 8. Infirmier en chef 9. Les droits du patient 10. Le bonheur au travail 11. Loi sur le bien-être au travail |
| Organisation | <p>Ce cours est donné de manière dynamique autour de différents documents, articles, vidéos. Ces outils distribués servent de base aux échanges afin d'aider les étudiants à se construire une identité perso-professionnelle. Le cours et les documents reçus sont donc considérés comme les éléments d'un portfolio que les étudiants peuvent compléter avec des notes personnelles et autres documents qu'ils jugent contributifs à la formation.</p> |
| Activités d'Enseignement | Démarche de mise en place d'une offre de soins |
| Programme | <p>Au départ de situations professionnelles en relation avec la fonction de cadre de santé, l'étudiant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de se référer à des modèles conceptuels en vue d'adopter une démarche fondée sur une philosophie de soins ; - d'adopter la rigueur scientifique et la logique pour mener une démarche de résolution de problèmes. |
| Contenu-matière | <p>Chapitre 1 : Modèles conceptuels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce qu'un modèle conceptuel ? |

| | |
|---------------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Un peu d'histoire - Qu'en est-il aujourd'hui ? - Les différents courants - Pourquoi utiliser un modèle conceptuel ? Pour qui ? - Une question de choix ... et de leadership - Un modèle conceptuel ... Virginia Henderson - La démarche en soins <p>Chapitre 2 : La démarche de projets</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet pour réconcilier efficacité et motivation - La démarche de projets : recommandations - Management de la démarche de projet - La méthodologie de projets - Les temps forts du projet - L'élaboration du projet en dix points clés - L'animation de l'équipe projet <p>Chapitre 3 : la résolution de problèmes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Introduction - Le « problème » - Les différentes stratégies à la résolution de problèmes - Démarche de résolution de problèmes - Propositions et détails des outils |
| <p>Organisation</p> | <p>Mise à disposition de notes de cours</p> <p>Cours à prédominance magistrale</p> |

| Activités d'Enseignement | Sociologie de la santé |
|--------------------------|---|
| Programme | <p>Au départ de situations professionnelles en relation avec la fonction de cadre de santé, l'étudiant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de situer la politique de santé au sein de la politique socio-économique belge ; - d'identifier les valeurs, les facteurs sociaux, anthropologiques et culturels qui conditionnent les représentations que les individus et les groupes ont de la santé. |
| Contenu-matière | <p>I – Introduction</p> <p>II – La sociologie</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Définitions 2. Un champ d'études 3. Trois niveaux 4. Deux paradigmes 5. Chronologie en sociologie 6. Démarche sociologique 7. Les spécialités sociologiques 8. Terminologie sociologique <p>II – La sociologie de la santé</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. De la sociologie à une sociologie 2. Une sociologie de la santé 3. La santé 4. Sujets de la sociologie de la santé 5. Sept sujets de traverse |
| Organisation | <p>Cette AE dispose de notes de cours téléchargeables en ligne. Est utilisé dans le cadre de ce cours un support PowerPoint®, est suscité un certain nombre d'interactions, est encouragé un travail de distanciation par la production écrite d'un exercice</p> |

| | |
|-------------------------------------|---|
| | <p>de style (cf. modalités en ligne ou dans les notes de cours), est proposée en fin d'AE et en articulation avec l'UE 2, et particulièrement le cours de « Psychosociologie », une évaluation sommative non certificative des connaissances. L'évaluation certificative est transversale et donc commune aux trois AE de cette UE (voir ci-dessous).</p> |
| <p>Bibliographie complémentaire</p> | <ul style="list-style-type: none"> - P. Adam, C. Herzlich : Sociologie de la santé et de la médecine - M. Augé, C. Herzlich : Le sens du mal – Anthropologie, histoire et sociologie de la maladie - R. Boudon : La Logique du social - R. Boudon : La Place du désordre. Critique des théories du changement social - P. Bourdieu : La Distinction. Critique sociale du jugement - P. Bourdieu et J.C. Passeron : Les héritiers, les étudiants et la culture - G. Canguilhem : Le normal et le pathologique - MF Collière : Promouvoir la vie : de la pratique des femmes soignantes aux soins infirmiers - M. Crozier & E. Friedberg : L'acteur et le système - M. Crozier : Le phénomène bureaucratique - C. Dubar : Sociologie des professions - C. Dubar : La Socialisation, construction des identités sociales et professionnelles - E. Durkheim : De la division du travail social - E. Durkheim : Les règles de la méthode sociologique - E. Durkheim : Le suicide - M. Foucault : Naissance de la clinique - M. Foucault : Histoire de la folie à l'âge classique - M. Foucault : Surveiller et punir - E. Goffmann : Asiles. Etude sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus - E. Goffmann : Stigmates. Les usages sociaux des handicaps |

- | | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">- C. Herzlich : Santé et maladie – Analyse d'une représentation sociale- C. Herzlich : Médecine, maladie et société- C. Herzlich, J. Pierret : Malades d'hier, malades d'aujourd'hui- I. Illich : Némésis médicale- D. Jodelet : Folies et représentations sociales- Y. Kniebihler et al. : Cornettes et blouses blanches. Les infirmières dans la société française- E. Morin : Science avec conscience- E. Morin : Introduction à la pensée complexe- P. Rosanvallon : La crise de l'Etat-Providence- L. Sfez : La santé parfaite- A. Vega : Une ethnologue à l'hôpital. L'ambiguïté du quotidien infirmier- M. Weber : Economie et société |
|--|--|

| Evaluation UE | ELABORATION DU PROJET DE FORMATION |
|------------------------|---|
| Acquis d'apprentissage | <p>Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, au départ de situations professionnelles en relation avec la fonction de cadre de santé,</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'identifier et de développer les facettes de la fonction de cadre et les compétences requises pour l'exercer en intégrant les données issues : de témoignages de cadres, de l'analyse d'une description de fonction d'une institution, de la synthèse et la critique d'un article sur cette fonction ; - d'analyser une situation de soins et de proposer une démarche pour la faire évoluer en utilisant un modèle conceptuel ; - d'ébaucher son projet personnel de formation dans le cadre des modalités d'études proposées par l'organisme de formation : en se basant sur les différentes dimensions de la fonction de cadre, le contexte des soins de santé, les compétences-clés à développer ; en analysant sa situation institutionnelle spécifique ; en tenant compte de ses caractéristiques individuelles. |
| Degré de maîtrise | <ul style="list-style-type: none"> - le niveau de cohérence : la capacité à établir avec pertinence une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé, - le niveau de précision : la clarté, l'exactitude et concision au niveau de la terminologie, des concepts et des principes/modèles, - le niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts et démarches en les intégrant dans son analyse, - le niveau d'autonomie : la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une utilisation réfléchie des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement. |
| Présence en cours | <p>Pour participer à l'évaluation, l'étudiant doit satisfaire à la condition d'assiduité. Dans cette section, vous ne pouvez pas être absent plus de quatre dixièmes (40 %) des périodes que compte l'UE que ces absences soient justifiées ou non.</p> |
| Modalités d'évaluation | <p>Dans le cadre de l'UE 1 intitulée « ELABORATION DU PROJET DE FORMATION », et en dehors des activités propres à chaque AE, une évaluation transversale est organisée et vous permet d'obtenir l'attestation de réussite de cette UE.</p> <p>L'étudiant a à remettre en temps voulu en pièce jointe d'un courriel signé un fichier contenant sa production. Ce courriel et</p> |

| | |
|------------------|--|
| | <p>sa pièce jointe sont à adresser aux deux chargés de cours en utilisant l'adresse suivante protocandid@lereservoir.eu qui distribuera.</p> <p>Ce fichier peut être en pdf, doc, docx ou odt et être identifié « PROTO_NOM_PRENOM ». Ceci est d'ailleurs une règle qui s'applique à tout travail ou fichier adressé à un chargé de cours. Il comporte donc le type de production suivi de vos nom et prénom. Ce document respectera les conventions en matière d'orthographe et de mise en forme qui convient à un étudiant cadre. La créativité est également un élément apprécié. La forme est évaluée comme le fond. Toutefois, ce document ne dépassera pas trois pages.</p> <p>Par la réalisation d'un écrit sous la forme d'une lettre de candidature spontanée à un poste de « cadre de santé », externe à l'hôpital ou centre dans lequel il exerce, l'étudiant mettra en avant ses motivations, valeurs et facettes de la fonction. Il y présentera de manière adaptée et choisie ses compétences et projets.</p> <p>Ces éléments seront appréciés au regard de la fonction telle que le décrit l'A.R. du 13 juillet 2006, servant de socle à l'exercice. Le profil de fonction annexé aux Dossiers Pédagogiques de la section comme le contenu des AE de cette première UE sont aussi des ressources utiles.</p> <p>Si le document respecte ces attendus, il obtient le seuil de réussite. Il est également possible d'obtenir un degré de maîtrise tant par la forme et/ou le fond de la partie écrite que par l'épreuve orale. En effet, si le seuil de réussite est validé, une épreuve orale viendra compléter le dispositif d'évaluation. Lors de celle-ci, l'étudiant présentera son travail écrit et répondra aux questions afférant à ce dernier en faisant des liens entre la fonction d'ICU décrit par l'A.R. du 13 juillet 2006 et son projet personnel de formation professionnelle.</p> <p>Enfin, cette démarche s'inscrit déjà dans la perspective de l'Epreuve Intégrée (EI) ; c'est votre « protoEI ». Ce premier essai d'écriture sera suivi d'un commentaire orienté en vue des exercices suivants.</p> |
| Grille critériée | En page suivante |

| 1°- Acquis d'apprentissage | Critères | Non | Acquis |
|---|---|-----|--------|
| Au départ de situations professionnelles en relation avec la fonction de cadre de santé | | | |
| Identifier et de développer les facettes de la fonction de cadre et les compétences requises pour l'exercer en intégrant les données issues : de témoignages de cadres, de l'analyse d'une description de fonction d'une institution, de la synthèse et la critique d'un article sur cette fonction ; | 1- La production écrite évoque au moins un point spécifique de l'AR du 13 juillet 2006 déterminant le rôle de l'infirmier en chef | | |
| | 2- La production écrite met en avant au moins une compétence propre à l'encadrement | | |
| | 3- La production écrite témoigne d'une connaissance du milieu institutionnel auquel se destine la candidature (ligne hiérarchique, organigramme, philosophie de l'entreprise et/ou description de fonction, etc.) | | |
| | 4- L'étudiant évoque au moins une valeur qu'il tient à mettre en avant dans son parcours | | |
| Analyser une situation de soins et de proposer une démarche pour la faire évoluer en utilisant un modèle conceptuel ; | 1- La production écrite fait part d'un projet de soins en lien avec l'équipe, le service, le département, l'institution ciblée | | |
| | 2- Le cas échéant, la production écrite étudiant propose une démarche d'évolution en lien avec l'équipe, le service, le département, l'institution ciblée | | |
| | 3- Le cas échéant, l'étudiant fait référence à un outil de résolution de problème en lien avec l'équipe, le service, le département, l'institution ciblée | | |
| | 4- Le cas échéant, l'étudiant fait référence à un modèle conceptuel en lien avec avec l'équipe, le service, le département, l'institution ciblée | | |

| | | | |
|---|---|---|--|
| Ebaucher son projet personnel de formation dans le cadre des modalités d'études proposées par l'organisme de formation : en se basant sur les différentes dimensions de la fonction de cadre, le contexte des soins de santé, les compétences-clés à développer ; en analysant sa situation institutionnelle spécifique ; en tenant compte de ses caractéristiques individuelles. | 1- La production écrite a été reçue dans les délais impartis | | |
| | 2- La production écrite dans sa forme respecte les règles de la langue française | | |
| | 3- La production écrite correspond dans sa forme à une candidature d'un cadre | | |
| | 4- La production écrite reprend de manière adaptée au moins une notion présentée dans l'UE 1 | | |
| | 5- La production écrite met en avant les caractéristiques individuelles de l'étudiant en les reliant à une ou plusieurs facettes de la fonction cadre | | |
| | 6- L'étudiant prend part à la production orale | | |
| ACQUIS D'APPRENTISSAGE et SEUIL DE REUSSITE | | <input type="checkbox"/> AJOURNE <input type="checkbox"/> REFUSE | |
| L'étudiant ayant validé les AA obtient donc le seuil de réussite, soit 50 % | | | |
| L'étudiant ne les ayant pas validés en totalité est ajourné. Cet ajournement doit être motivé en regard des AA non atteints. | | | |
| Si l'étudiant a validé ces ACQUIS d'APPRENTISSAGE, il reste à évaluer son degré de maîtrise (cf. page suivante) | | | |

| 2°- Degré de maitrise | | AB | B | TB | E |
|---|--|----|---|----|---|
| <input type="checkbox"/> niveau de cohérence | 1- La production écrite met en lien ces facettes et compétences | | | | |
| | 2- La production écrite développe de manière cohérente un projet d'équipe en lien avec les compétences propres à l'encadrement | | | | |
| | 3- L'épreuve orale permet de révéler des arguments complémentaires en lien avec une ou plusieurs compétences propres à l'encadrement | | | | |
| <input type="checkbox"/> niveau de précision | 1- La production écrite est particulièrement soignée dans la forme | | | | |
| | 2- La production écrite articule de manière précise la candidature avec le milieu institutionnel | | | | |
| | 3- L'épreuve orale témoigne d'une maîtrise de la production écrite | | | | |
| <input type="checkbox"/> niveau d' intégration | 1- La production écrite mobilise plusieurs facettes de la fonction cadre | | | | |
| | 2- La production écrite évoque plusieurs compétences propres à l'encadrement | | | | |
| | 3- L'épreuve orale témoigne d'une maîtrise des interactions sociales | | | | |

| | | | | | |
|---|--|----|---|----|---|
| <input type="checkbox"/> niveau d' autonomie | 1- La production écrite présente des éléments de créativité | | | | |
| | 2- La production écrite suggère des limites et des potentiels liés aux caractéristiques individuelles de l'étudiant | | | | |
| | 3- L'épreuve orale permet de révéler des arguments supplémentaires en lien avec une ou plusieurs compétences propres à l'encadrement | | | | |
| Réussite et degré de maîtrise | | AB | B | TB | E |
| Commentaires : | | | | | |